

Compte-rendu de réunion

Commission « Protection des populations » du 4 octobre 2023

- Lieu : salle des fêtes de Donzac
- Horaires : 14h30-17h30

Membres présents intervenants :

- Commission Locale d'Information (CLI) de Golfech
 - Monsieur Jean-Paul TERRENNE, Président délégué, maire de Donzac
 - Madame Francine LAROUSSINIE, Vice-présidente, présidente de la commission « protection des populations »
- Préfecture de Tarn-et-Garonne
 - Monsieur Pierre BRESSOLLES, Sous-Préfet de Castelsarrasin
 - Madame Véronique DAVANT-SALACROUX, Cheffe de service interministériel de défense et de protection civile du Tarn-et-Garonne (DDETSPP)
 - Monsieur Nicolas VIAUD, Chef du Cabinet de Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
 - Monsieur Paul DE GUIBERT, Chef de la division de Bordeaux de l'Autorité de Sûreté Nucléaire
- Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Golfech
 - Monsieur Romain PHILIPPEAU, Responsable communication du CNPE
 - Monsieur Vincent GOUEDO, Chef de mission sûreté
 - Monsieur Jérôme COUSIN, Ingénieur gestion de crise
- Public-Labos
 - Madame Véronique ROSSETTO, Responsable du service des mesures de radioactivité sur l'environnement de la centrale de Golfech au niveau du laboratoire départemental

Objectifs de la réunion

- Présenter le déroulement et le bilan de l'exercice national de crise du 7 juin 2023 (exercice de sûreté nucléaire) et du 8 juin 2023 (exercice de sécurité civile) - retour d'expérience des différents acteurs.
- Rappeler et conforter le rôle de la CLI dans le développement d'une culture de gestion de crise post-accident, à destination des élus, des écoles et des populations.
- Préparer la nouvelle campagne de distribution des comprimés d'iode.

Présentation de l'exercice national de crise du 7 et 8 juin 2023 (voir diaporama de la Préfecture de Tarn-et-Garonne)

Madame Véronique DAVANT-SALACROUX, cheffe de service interministériel de défense et de protection civile du Tarn-et-Garonne **et Madame Francine LAROUSSINIE**, présidente de la commission « protection des populations » à la CLI de Golfech, présentent le contexte, les objectifs et le format de cet exercice national (**cf page 4 à 8 du support de présentation**).

En synthèse, cet exercice se base sur une simulation réaliste d'incident au CNPE de Golfech, avec une phase d'urgence opérationnelle (déclenchement du PPI, test du nouveau dispositif FR-Alert, communication de crise, maîtrise de l'incident au CNPE) et une phase de gestion post-accidentelle, à plus long terme portant, pour cet exercice, sur la production agricole et l'eau potable. Une délégation de Fukushima était présente pour partager son expérience.

Les moments-clés de la journée du 7 juin

Madame Véronique DAVANT-SALACROUX développe le déroulement de l'exercice :

- **8h41** - Alerte Plan d'Urgence Interne du CNPE de Golfech suite à une rupture de tuyau sur le générateur de vapeur et à la perte d'une source de refroidissement
- **9h12** - Déclenchement PPI Phase reflexe 2 km – Préfecture 82
- **9h30** - FR-Alert (message d'alerte à la population)
- **10h30** - Communiqué de presse du CNPE (rupture du circuit vapeur)
- **11h00** - Message FR-Alert
- **11h15** - Mobilisation de la FARN (Force d'Action Rapide du Nucléaire). Agents sur site mis à l'abri avec protection respiratoire et pastilles d'iode.
- **12h30** - Déclenchement PPI phase concertée avec ordre du Préfet de fermer l'autoroute A62 et demande aux communes de Lamagistère, Saint-Loup, Donzac, Golfech, Dunes, Saint-Sixte et Clermont-Soubiran d'évacuer avec prise de comprimés d'iode. Il demande à la population de rejoindre le centre de regroupement de Marmande. Le Préfet demande l'envoi de 20 000 comprimés d'iode pour le site de regroupement à Marmande.
- **14h30** - 2^{ème} arrêté pris pour définir Zone d'interdiction de consommation (8km) et Zone d'interdiction de commercialisation et zone commercialisation (>100 km)
- **17h10** - Fin de l'alerte par FR-Alert
- **17h13** **Fin de l'exercice.**

7 juin 2023 : les REX des participants

REX du CNPE sur la maîtrise de l'incident

Monsieur Vincent GOUEDO, chef de mission sûreté du CNPE de Golfech, prend la parole en soulignant l'engagement du CNPE de Golfech sur ces deux jours. Le premier jour, l'exercice se déroulait sur site avec la mobilisation complète de 200 salariés du CNPE. L'exercice se passait sur simulateur, avec comme objectifs majeurs :

- Tester les procédures d'alertes locale et nationale.
- Tester la cohésion et la cohérence de la communication en contexte de crise, aux différents niveaux de l'entreprise, avec l'ensemble des entités externes au CNPE, la préfecture, l'ASN, ainsi que les externes nationaux EDF.

Monsieur Jérôme COUSIN, ingénieur gestion de crise du CNPE de Golfech, dresse un bilan synthétique de cet exercice. Celui-ci a été réalisé en début de matinée sur le simulateur pleine échelle, avec des aléas multiples :

- La rupture d'un tuyau sur le générateur de vapeur, ayant entraîné l'arrêt automatique du réacteur T1.
- La perte du transformateur de soutirage, permettant normalement d'assurer l'approvisionnement électrique nécessaire au pilotage de la centrale nucléaire.
- Une seule génératrice diesel de secours fonctionnelle. La maîtrise de la situation est donc entièrement dépendante de cette génératrice diesel.
- La perte du système de refroidissement du réacteur.
- Un problème sur le robinet d'isolation du générateur de vapeur, bloqué en position ouverte.

Un rejet radioactif a eu lieu, entraînant le déclenchement des plans d'urgence. Dès lors que le système de refroidissement du réacteur a été restauré, le risque de fusion du réacteur a été annulé. La Force d'Action Rapide du Nucléaire est arrivée et a continué à travailler sur le refroidissement du réacteur pour maintenir la situation sous contrôle. Cet événement a été classé niveau 3 sur l'échelle INES.

Les objectifs étaient d'ordre opérationnels, avec la mise à l'épreuve des équipes du CNPE de Golfech dans la gestion de la situation sur site, englobant la recherche et la mise en place de solutions techniques, la gestion du personnel (protéger, porter secours), mais aussi la capacité à alerter et à maintenir la communication avec les pouvoirs publics à des fins de protection de la population.

REX du CNPE sur la communication externe

Monsieur Romain PHILIPPEAU, responsable communication du CNPE de Golfech, présente le versant « communication externe » de l'exercice, avec une pression médiatique simulée extrêmement importante :

- Le ministère a mobilisé des journalistes professionnels pour assurer une pression médiatique auprès des différentes cellules communications : EDF Golfech, service communication de la centrale, les équipes nationales d'EDF coté siège, l'ASN, l'IRSN, les préfetures du Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers.
- Sept consultants spécialisés dans la thématique des réseaux sociaux ont mis une pression sur les équipes communications.

En synthèse, pour l'ensemble des acteurs qui ont participé :

- Un niveau d'implication élevé, avec la production collective de 67 twitt, 14 communiqués de presses et 3 conférences de presse.
- Une forte cohérence et cohésion, avec le respect des périmètres de communication de chaque acteur, notamment sur la réglementation, le code de l'environnement et l'obligation de transparence.
- Un effort soutenu pour faire de la pédagogie et tenir informer les médias, qui sont identifiés par la population comme la principale source d'informations.

En conclusion, le service communication doit continuer à travailler sur le renforcement des actions de communication entre cellules, et renforcer l'usage des réseaux sociaux. A ce sujet, les 7 consultants spécialisés dans la thématique des réseaux sociaux ont permis de tracer des éléments saillants pour progresser.



Photo de la commission « Protection des populations » du 4 octobre 2023.

REX de la CLI de Golfech (voir diaporama de la CLI de Golfech)

Madame Francine LAROUSSINIE précise que, dans le cadre de la simulation, 90 % de la population était partie par leur propre moyen lors de l'évacuation. Madame LAROUSSINIE présente le REX et l'analyse de la CLI de Golfech (cf page 10 à 13 du support de présentation).

> **Points positifs** : le niveau d'implication des participants, l'organisation, la coordination entre les 3 préfectures, les équipements et la présence de la CLI dans les 3 Centres Opérationnels Départementaux des Préfectures (COD), l'exercice au plus proche du réel.

> **Axes de travail** :

- Information de la population :
 - Améliorer le taux de couverture du dispositif FR-Alert

- Prise de décision en contexte de crise :
 - Assurer la présence de la CLI dans tous les centres de décisions, y compris au CNPE de Golfech.
 - Au niveau de la Préfecture et du COD
 - Être plus rigoureux dans la transmission de l'information en interne (quelques hésitations et des données oubliées ou imprécises)
 - Former les nouvelles équipes aux procédures du PPI. (Préfecture)
 - Résoudre les problèmes de mots de passe pour l'accès aux outils informatiques.
 - Diminuer le temps de modélisation des données par l'IRSN pour permettre des prises de décisions plus rapides.

- Protection des populations :
 - Améliorer **la distribution des pastilles d'iode** car le taux de couverture des pastilles d'iode est inférieur à 20% dans le PPI.

8 juin 2023 : atelier post-accidentelle

L'exercice de protection des populations en phase post-accidentelle s'est déroulé à travers d'un atelier sur table en préfecture de Tarn-et-Garonne, animé par l'ASN et la DDT de Tarn-et-Garonne, autour des thématiques de :

- La gestion des cultures maraîchères et vergers.
- La gestion de l'eau pour les besoins agricoles.
- La gestion de l'eau potable.
- Le devenir de l'agriculture.

Ont participé les services de l'Etat concernés, les chambres d'agriculture des trois départements et les représentants de la CLI de Golfech.

REX de la Préfecture de Tarn-et-Garonne

Monsieur Nicolas VIAUD, adjoint au service Connaissance et Risques de la Direction Départementale des Territoires de Tarn-et-Garonne (DDT82), présente le niveau d'implication de la DDT82 sur les 2 jours.

Sur la journée du 7 juin, la DDT est intervenue sur la gestion de la logistique de crise, notamment la réquisition de matériel, d'engins et l'évacuation des habitants.

Sur la journée du 8 juin, spécifiquement lié au post-accidentelle, la DDT est intervenue sur les thématiques liés au logement, aux bâtiments, à l'agriculture et aux risques naturels. Cette journée permettait également de se projeter à moyen et long terme avec l'aide de l'ASN, et d'anticiper les répercussions transversales sur le transport, l'économie ou le tourisme.

Pour les 3 DDT (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gers), l'exercice post-accidentelle mobilise les capacités de prises de décisions et de concertation entre tous les services de l'Etat dans un contexte de crise post-accidentelle, afin :

- De renforcer la coordination et la communication interne entre les différents services de l'Etat.
- D'intégrer plus largement les risques associés à un accident nucléaire, notamment les impacts sur l'eau et l'agriculture.
- D'améliorer la compréhension des caractéristiques spécifiques de la situation post accidentel.
- De s'entraîner à la prise de décisions en contexte de crise, en se basant sur des données précises : recensements, prélèvements de produits agricoles et d'eau potable, etc.
- De maîtriser plus finement la réglementation associée à la gestion post accidentel, notamment sur les seuils de radioactivité dans l'alimentation et dans l'eau potable.

- De tester l'opérationnalité des principes de gestion post-accidentelle à court terme : évacuation de la population, organisation des zonages, mesures de précautions à l'échelle du territoire, information et sensibilisation du grand public.
- De tester l'opérationnalité des principes de gestion post-accidentelle à moyen et long terme : retour de la population, mise en place de mesures de soutien aux exploitations agricoles et de contrôle avant commercialisation des denrées, sensibilisation du grand public aux mesures de précautions en cas d'auto production alimentaire.
- De rapidement définir des axes d'amélioration en analysant « à chaud » les décisions prises lors de la simulation de la matinée.

Les exercices se sont déroulés sur la totalité de la journée et ont mobilisé une cinquantaine de personnes. La délégation japonaise a largement partagé son expérience suite à l'accident de Fukushima, notamment sur la phase de retour de la population dans la zone et sur les impacts psychologiques à long terme causées par les évacuations.

Le retour d'expérience entre tous les services et les départements concernés a été très apprécié car très enrichissant. Des exercices plus fréquents sont souhaités pour enrichir les travaux du CODIRPA (Comité DIRecteur pour la gestion de la phase Post-Accidentelle). A ce sujet, l'ASN propose également des formations au post-accidentelle.

Monsieur Paul DE GUIBERT, chef de la division de Bordeaux de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), donne des précisions sur le CODIRPA, dont Monsieur BERTHO fait partie. Ce comité, sous la présidence de l'ASN, réunit des services de l'Etat, des instituts d'expertise, des exploitants, des associations, des CLI. Il a pour mission de proposer au gouvernement des recommandations sur la stratégie de gestion des conséquences d'un accident nucléaire. Il publie sur internet un certain nombre de documents ainsi qu'un guide pratique pour les habitants en cas de crise.

Madame Véronique DAVANT-SALACROUX termine sur le retour d'expérience en soulignant comme points positifs la participation des Préfets du Lot-et-Garonne et du Gers à la demande de la Préfecture de Tarn-et-Garonne, et la bonne coordination entre tous les acteurs. Elle termine par des remerciements à l'ensemble des équipes qui ont participé à cet exercice.

REX de la CLI de Golfech

Mme Francine LAROUSSINIE présente les observations de la CLI de Golfech suite à l'atelier du 8 juin (voir pages 15 du diaporama de la CLI).

En synthèse, nous pouvons souligner :

- Le niveau élevé d'intelligence collaborative dans les ateliers de réflexion autour du post-accidentelle.
- L'implication des membres de la CLI dans les 3 COD.
- Le savoir-faire des membres de la CLI en gestion de crise suite à la formation de février 2023.
- La participation de la CLI, de manière générale, à toutes les étapes de l'exercice (préparation, observation dans les COD, ateliers, REX).

Conclusion sur l'exercice national de crise des 7 et 8 juin 2023

Madame Francine LAROUSSINIE conclut cette réunion et propose d'améliorer cinq points importants :

- Conforter l'implication de la CLI dans la préparation de l'exercice de crise.
- Renforcer la connaissance et la maîtrise des procédures PPI en préfecture.
- Veiller à la bonne communication vers les populations et les médias.
- Engager une vraie réflexion sur la distribution des comprimés d'iode sur la zone PPI.
- Mettre en place des journées de sensibilisation et de mise en situation rapide.

Madame Francine LAROUSSINIE remercie tous les membres pour leur participation.

Annexes en pièces jointes

- Diaporama de présentation de la CLI de Golfech
- Diaporama de présentation de la Préfecture de Tarn-et-Garonne
- Dossier de presse de la Préfecture de Tarn-et-Garonne sur l'exercice de crise
- Plaquette « Les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de Golfech » du Ministère de l'Intérieur

Questions-réponses sur l'exercice national de crise des 7 et 8 juin 2023

> Dispositif FR-Alert

Monsieur BLANCQUART, Maire de Sempesserre intervient et dit qu'actuellement sur sa commune il y a une coupure importante de téléphonie fixe et d'internet. **Il regrette que le dispositif FR-Alert ne soit pas aussi qu'efficace qu'il devrait l'être** et met en exergue la problématique du développement du réseau internet dans les communes rurales.

Madame Ghislaine SAINT-PAUL, représentante de l'IFFO-RME, précise que le dispositif FR-Alert n'utilise pas le réseau téléphonique mais utilise les ondes de radio pour joindre le maximum de populations.

Madame Danielle PARTOUCHE, représentante CGT 47, indique ne pas avoir reçu l'alerte et **déplore également que le dispositif n'ait pas fonctionné**, ne permettant pas de toucher le maximum de population.

Madame Véronique DAVANT-SALACROUX indique que **le message FR-Alert doit être simplifié afin qu'il soit compris par l'ensemble de la population**.

Monsieur François DAILLEDOUZE, maire de Caudecoste, précise que l'on est en train de passer sur un réseau fibre optique et que si l'électricité est interrompue, personne n'aura de téléphone car la box ne sera plus alimentée. **Il faut revoir les procédures d'avertissement. Il propose comme solution d'avoir un poste de radio avec des piles.**

> Communication sur les réseaux sociaux

Monsieur Gilles COMPAGNAT et Monsieur Paul de GUIBERT indiquent, à des fins d'amélioration, qu'il y a eu **quelques problèmes sur les réseaux sociaux, avec par exemple des messages contradictoires**.

Monsieur Romain PHILIPPEAU appuie sur l'importance des réseaux sociaux en situation de crise. L'objectif est de donner une vision précise de la situation en fonction des informations qui sont remontées. Il faut que la population s'informe sur les canaux qui sont en lien direct avec cette situation de crise.

> Volet post-accident nucléaire dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)

Monsieur Gilles COMPAGNAT souhaite revenir sur l'intervention de Monsieur Paul DE GUIBERT suite au post -accidentel, à savoir que **les communes, actuellement, n'intègrent pas le post-accidentelle dans leur Plan Communal de Sauvegarde**. Il y a également un manque de fiabilité du réseau téléphonique. Il faut impérativement remédier à cette problématique pour qu'aucune population du PPI ne soit oubliée lors d'une alerte.

> Technicité des termes employés

Monsieur Paul DE GUIBERT prend la parole en mentionnant que, lors de l'exercice, il se trouvait en Préfecture en tant que Chef de mission de l'ASN. Il tient à souligner la mobilisation de l'ASN le jour de l'exercice. A la division de Bordeaux, il y avait 5 participants dont 3 en COD, en appui aux services de la Préfecture, un agent sur site du CNPE de Golfech et un autre est resté dans les locaux de l'ASN à Bordeaux. Il rappelle que le centre national était ouvert avec 20 participants à son actif au niveau national.

Le premier point abordé concerne la sécurisation des communications et le partage des informations en interne. A ce sujet, il souligne **l'importance d'une vulgarisation pour une bonne compréhension des termes par tous**.

Le deuxième point abordé concerne la gestion du temps. Le timing défini par le scénario a été difficile à respecter pour les joueurs de l'ASN et les services de la Préfecture. Pour que l'information soit transmise plus rapidement, il est préférable de privilégier une communication par téléphone et non par mails. En conclusion, l'exercice s'est relativement bien déroulé.

Madame LOUBRIAT **demande à ce que les acronymes ne soient pas utilisés dans les documents**.

> Accès aux logiciels de compilation de données pour la prise de décision en contexte de crise

Madame Véronique ROSSETTO explique la participation du service laboratoire sur la transmission des valeurs des trois balises atmosphériques par le biais du logiciel Synergie2. **Le jour de l'exercice, les codes n'étaient plus valables**. Le labo a pu commencer la simulation à 10h du matin. Le logiciel présentait des cartes avec des points lumineux pour faciliter la prise de décisions. Pour l'exercice du lendemain, Public-Labos a participé via le logiciel CRITER (Monsieur Paul DE GUIBERT explique que le logiciel CRITER récupère toutes les mesures de radioactivités). A l'occasion de la visite du SDIS et des stands qui ont été installés à Castelsarrasin, rencontre et échange sur les référents CRITER. Très positif pour le labo 82.

> Distribution des pastilles d'iodes

Monsieur Serge LABAT et Madame Francine LAROUSSINIE reviennent sur la **question des comprimés d'iode et souhaitent que ce problème soit résolu.**

Monsieur Serge BOYER, maire de la commune de Saint Vincent Lespinasse, propose que les pastilles d'iode soient envoyées par voie postale.

Monsieur Pierre BRESSOLLES répond que les pastilles d'iode sont des médicaments. Depuis janvier 2021, dans les périmètres de 10 à 20 km, des bons de retrait ont été envoyés à domicile.

Madame DAVANT SALACROUX précise, pour les habitants du périmètre de 10-20 km, que la campagne 2019 se terminera le 31 décembre 2025. En cas de difficulté, les officines de pharmacie peuvent saisir la délégation territoriale de l'ARS ou l'ordre national des pharmaciens de la Région Occitanie. Pour le personnel des entreprises, en cas de difficultés, il faut s'adresser aux préfectures afin de débloquer le stock de comprimés.

Monsieur Pierre BRESSOLLES indique qu'il y a actuellement deux modes de distribution des pastilles d'iode : en situation d'urgence ou lors des campagnes de distribution. Pour la distribution en urgence, le terrain doit être préparé, il faut de l'opérationnalité, des communications. **Pour les campagnes de distribution, la mobilisation des habitants est nécessaire afin de retirer les comprimés d'iode dans les pharmacies, notamment les pharmacies dans la zone des 10 à 20km. A ce sujet, la campagne 2019 n'est pas encore clôturée.** Les pastilles distribuées en 2016 sont périmées. Selon l'agence nationale de sécurité du médicament, les comprimés qui sont produits en 2021 sont valables pendant 10 ans, donc jusqu'en 2031. **L'organisation de la campagne de distribution 2023 / 2024 est en cours** de déploiement. Le cahier de charge est à ce jour rédigé, l'appel d'offre est en cours, la distribution de ces pastilles devraient donc débutées au 1^{er} trimestre 2024. **Elle sera accompagnée d'un volet communication pour sensibiliser les citoyens à l'importance d'aller récupérer leurs pastilles d'iode.**

> Equipement de protection des forces de l'ordre dans le périmètre du PPI

Monsieur BLANCQUART soulève le **problème d'équipement de protection individuelle des services de l'ordre** et le manque de comprimés d'iode.

Monsieur Paul DE GUIBERT répond sur la question de la protection des forces de l'ordre. Il y a des périmètres suffisamment larges pour ne pas avoir besoin de protection particulière, mais **la question se pose dans le périmètre en cours d'évacuation.**

> Capacités d'accueil et d'hébergements en cas d'évacuation

Madame LOUBRIAT demande à ce que les acronymes ne soient pas utilisés dans les documents. Elle souhaite également savoir **quelle est la capacité d'hébergement en cas d'évacuation** et quels sont les résultats de la simulation sur les données environnementales et notamment sur l'eau.

Madame Annie GARIN, préfecture du Lot-et-Garonne, donne des précisions sur le **Centre d'Accueil et de REgroupement (CARE)** de Marmande. **Un seul CARE pose problème. Il faut travailler sur le positionnement d'autres CARE sur les départements limitrophes.**

> Prise en charge des victimes

Madame LOUBRIAT demande **comment gérer les gens que l'on doit transporter à l'hôpital. Est ce qu'il y a des gens (i.e. professionnels de santé) qui sont formés à la protection ou aux soins à donner sur des personnes irradiées sur les 3 départements ?**

Madame DUPOUY demande combien de personnes contaminées peuvent être admises dans les hôpitaux ? Et suite aux exercices quinquennaux, est-ce que des progrès ont été réalisés ?

Monsieur le Sous-Préfet répond qu'il y a des procédures qui sont maîtrisées par les services des secours.

Mme Francine LAROUSSINIE précise que sur le retour d'expérience du 13 septembre, une intervenante de l'hôpital de Montauban avait participé à l'exercice. Cela équivaut à avoir une équipe formée.

Monsieur ABADIE du SDIS 82 dit que l'hôpital est prêt à recevoir les personnes. Cet exercice a permis de travailler avec le SDIS 47, 32 et 31. Echanges très intéressants et importants.

Monsieur Vincent GOUEDO intervient sur la prise en charge des victimes contaminées. Le CNPE de Golfech travaille avec les hôpitaux conventionnés d'Agen, de Moissac, de Castelsarrasin, de Montauban et de Toulouse. Des exercices sont réalisés chaque année pour former le personnel à l'accueil de personnes irradiées et à l'utilisation du matériel spécifique.

> Communication en amont des exercices

Madame Valérie NODON DE MONBARON, commune de Cazzac (47), se plaint d'un **manque de communication en amont de l'exercice**. La préfecture du Lot-et-Garonne s'excuse sur ce manque d'information.

> La prise en compte de la météo réelle pour la simulation

Monsieur Gilles COMPAGNAT souhaite savoir pourquoi la prise en compte de la météo réelle a perturbé la simulation ?

Monsieur Jérôme COUSIN répond que le CNPE possède un dispositif informatique qui permet de relever en temps réel l'ensemble des balises qui mesure la radioactivité des différents points autour de la centrale. Les données sont instantanées. Avec une météo réelle, le jour de l'exercice, les balises ne voyaient pas de rejets radioactifs, des équipes d'experts ont pris toutes les données nécessaires pour pouvoir faire des calculs et donner des informations dont le CNPE avait besoin. Les experts se trouvant à Paris, le retour d'information était reçu 20 à 25 minutes après.

Monsieur Paul DE GUIBERT ajoute qu'il est plus intéressant de prendre la météo réelle.